



OBSERVATOIRE SOCIAL

DE L'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT
DE CHEVAUX DE COURSES EN FRANCE

2019
ÉDITION

SOMMAIRE



1	LE CHEVAL EN FRANCE	P4.5
2	L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES	P6.7
3	LES ENTRAÎNEURS	P8.11
4	LES ÉCURIES	P12.13
5	LES SALARIÉS	
	6.1 Les chiffres clés	P14
	6.2 Les évolutions	P15
	6.3 La répartition par âge	P16.17
	6.4 Les femmes dans la profession	P18

6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

7.1	Les chiffres clés	P19
7.2	Carte galop	P20
7.3	Carte trot	P21
7.4	Données détaillées de l'année 2018	P22.24

7

LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES

P25

8

L'AFASEC

8.1	Former les futurs professionnels	P26
8.2	Développer les compétences des professionnels	P27
8.3	Accompagner les salariés des écuries de courses tout au long de leur parcours professionnel	P28
8.4	Le conseil et la prospective	P28
8.5	L'AFASEC en région	P29.30
8.6	Projet de l'Association 2018-2022	P31

LE CHEVAL EN FRANCE



CHIFFRES CLÉS

65 595 personnes travaillent à titre principal dans la filière

80 000 autres à titre secondaire

Nombre d'équidés : **1,06 millions** d'équidés ⁽¹⁾

28% des emplois générés par les courses

Nombre de cavaliers : **627 000** licenciés FFE ⁽²⁾

Equitation **3^{ème}** sport national, **1^{er}** sport féminin ⁽²⁾

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La méthode utilisée s'appuie sur les définitions de l'emploi du Bureau international du travail et de l'INSEE.

Les personnes en emploi principal sont celles dont l'activité équine est exercée à titre principal (soit car étant la plus rémunératrice, soit car représentant au moins un mi-temps de travail).

Seul ce niveau de décompte peut être comparé à celui d'autres secteurs, pour éviter qu'une personne exerçant dans plusieurs secteurs différents ne soit comptabilisée plusieurs fois.

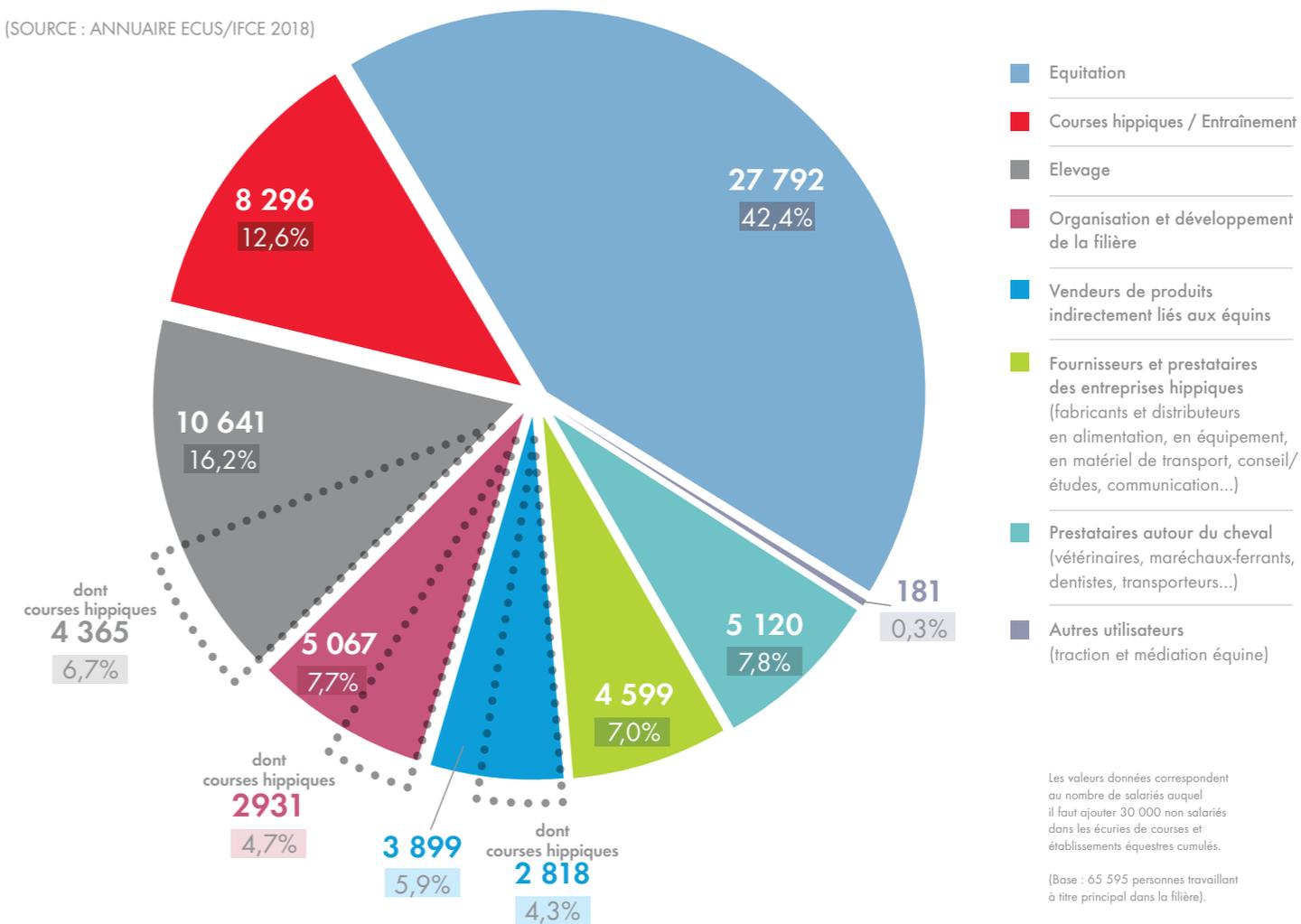
Selon le BIT, la population active occupée comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale (Source : INSEE).

Les estimations d'emploi de l'INSEE comptabilisent le nombre de personnes en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT), après traitement de la multiactivité qui conduit à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne sont comptées qu'une fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année (Source : INSEE).

Source : Annuaire ECUS/IFCE 2018 - (1) 2016 - (2) 2018

LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ HIPPIQUE EN FRANCE

(SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2018)



L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES



CHIFFRES CLÉS

2 572 réunions en 2018

18 222 courses en 2018

39% de courses galop en 2018

61% de courses trot en 2018

6 773 propriétaires actifs au sein des courses (2 347 au galop, soit -38% et 4 426 au trot, soit -6% par rapport à 2017)

LES COURSES EN FRANCE EN 2018

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
Galop	1 061	7 039	13 726	9 748	69 614	5 008
Trot	1 511	11 183	16 664	17 637	151 316	1 871
TOTAL 2018	2 572	18 222	30 390	27 385	220 930	6 879
Taux de variation 2018 vs 2017	-0,20%	-0,50%	-1,47%	-6,07%	-2,20%	-3,35%
TOTAL 2017	2 579	18 313	30 842	29 157	225 893	7 118

«partants étrangers» : non entraînés en France mais courant dans les courses françaises

LES COURSES EN FRANCE DE 2014 À 2018 GALOP

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2018	➔ 1 061	↓ 7 039	↓ 13 726	↓ 9 748	↓ 69 614	↑ 5 008
2017	↓ 1 063	↓ 7 108	↑ 13 937	↑ 10 040	↓ 71 635	↑ 4 837
2016	↓ 1 094	↑ 7 179	↓ 13 929	↑ 9 956	↑ 76 599	↓ 4 797
2015	➔ 1 117	↑ 7 318	↓ 14 251	↓ 9 861	↓ 74 941	↑ 5 025
2014	1 119	7 166	15 850	10 446	77 757	4 999

LES COURSES EN FRANCE DE 2014 À 2018 TROT

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2018	➔ 1 511	↓ 11 183	↓ 16 664	↓ 17 637	↓ 151 316	↓ 1 871
2017	↓ 1 516	↓ 11 205	↓ 16 905	↑ 19 117	↓ 154 258	↑ 2 281
2016	↓ 1 532	↑ 11 233	↑ 17 110	↑ 18 185	↑ 154 940	↓ 579
2015	➔ 1 543	↑ 11 157	↓ 16 118	↑ 18 119	↑ 153 525	➔ 604
2014	1 543	11 086	16 168	17 512	150 934	604

CHIFFRES
CLÉS

2 488 entraîneurs en France en 2018 qui ont entraîné 27 385 chevaux
780 sont employeurs de main d'œuvre, soit -8% par rapport à 2017

Un entraîneur public entraîne en moyenne 22 chevaux au galop et 16 au trot

Un entraîneur particulier entraîne en moyenne 14 chevaux

Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne 6 chevaux

Un entraîneur avec un permis d'entraîner entraîne en moyenne 1 cheval en 2018

Age moyen des entraîneurs : 52 ans au trot / 53 ans au galop

LES COURSES EN FRANCE EN 2018

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneur professionnel										
Entraîneur public	407	895	408	905	327	900	374	869	377	877
Entraîneur particulier	22	96	18	85	12	87	21	73	12	71
Entraîneur «amateur»										
Autorisation d'entraînement	46	299	44	295	37	293	40	265	34	275
Permis d'entraîner	570	364	481	360	484	392	478	321	459	383
TOTAL	1 045	1 654	951	1 645	860	1 672	913	1 528	882	1 606
Employeurs de main d'œuvre	298	564	305	555	290	565	295	554	267	513

ART. 26 TROT

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Licences d'entraîneur public

L'entraîneur public doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction. Il doit avoir suivi un stage de formation. Il doit être majeur et satisfaire à au moins un des quatre critères suivants :

- avoir gagné au moins cinquante courses
- avoir été salarié pendant six ans, chez un entraîneur titulaire d'une licence
- avoir rempli cette dernière condition pendant quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique)
- avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.

II. Autorisation d'entraîner

Une telle autorisation peut être sollicitée par :

- a) Le propriétaire entraînant, au titre de son activité principale, les chevaux lui appartenant ou appartenant à son conjoint. Il faut soit avoir gagné au moins cinq courses, soit avoir été salarié pendant trois ans ou avoir rempli cette dernière condition pendant deux ans et être titulaire du CAPA, soit avoir gagné 35 courses.
- b) L'entraîneur particulier : personne liée, par contrat, à un propriétaire.

III. Permis d'entraîner

Permis pouvant être sollicité par une personne admise à monter en qualité d'amateur depuis deux ans ayant participé au minimum à trente courses dans les cinq années qui précèdent la date de la demande. Permis possible pour une personne ayant été titulaire d'une licence d'entraîneur public ou d'une autorisation d'entraîner.

Codes des courses de trot 2019

ART. 27 GALOP

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Entraîneur professionnel

- a) Entraîneur public :
L'entraîneur public est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents.
- b) Entraîneur particulier :
Il est autorisé à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique avec lequel il ou elle est lié(e) par un contrat de travail agréé par les Commissaires de France Galop. Les chevaux entraînés par un entraîneur particulier ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat d'association.

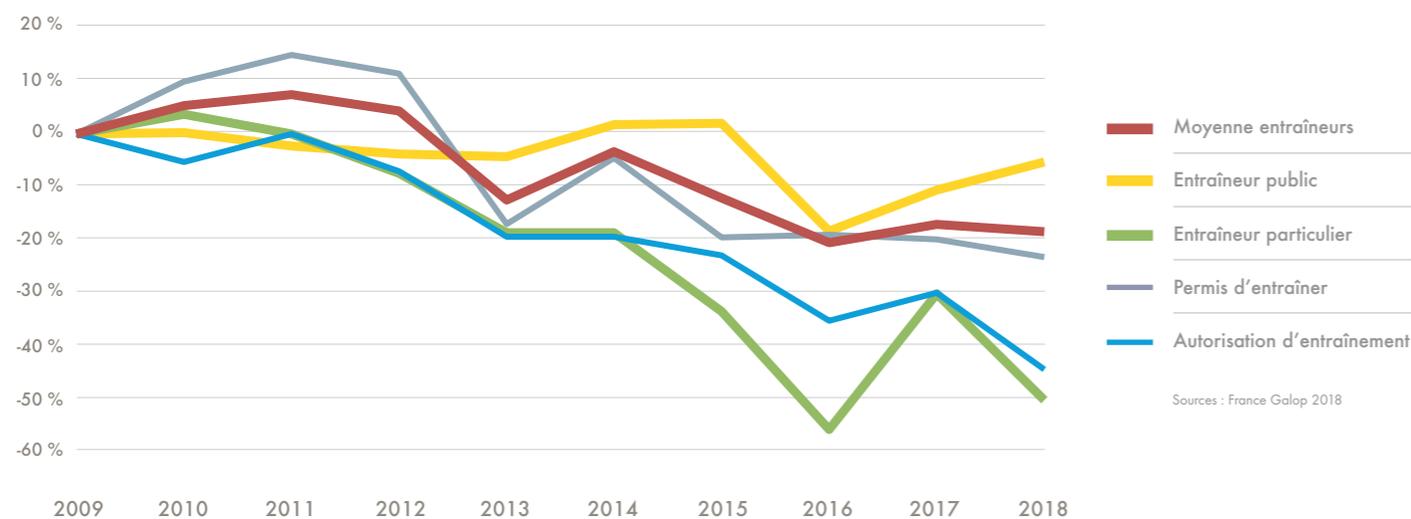
II. Autorisations d'entraînement

- a) Autorisation d'entraînement : L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur ses propres installations d'entraînement des chevaux dont lui ou son conjoint est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint. Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité.
- b) Permis d'entraîner : Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.

Codes des courses de galop 2019



ACCROISSEMENT DES ENTRAÎNEURS GALOP
ENTRE 2009 ET 2018 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 080 À 882

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** continue de progresser légèrement en 2018 (+3).

Le nombre d'**entraîneurs particuliers** a diminué (-9) en 2018, il est équivalent à 2016 après une hausse importante en 2017.

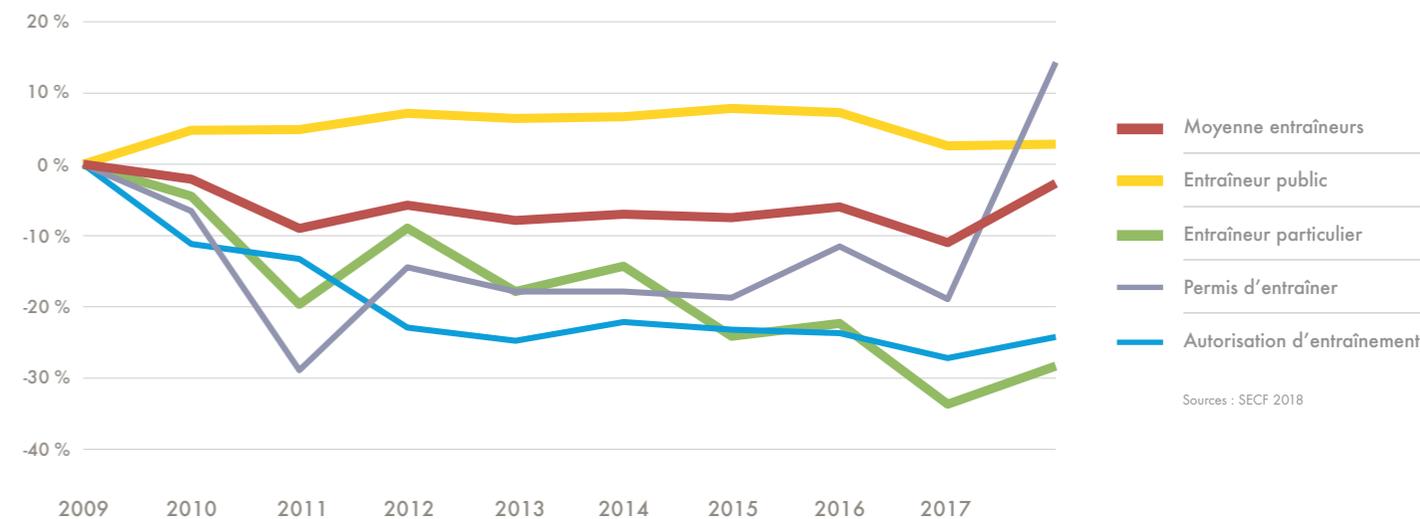
Les amateurs

Le nombre d'**autorisations d'entraîner** est en légère baisse par rapport à 2017 (-6), bien en retrait en comparaison avec les années antérieures.

Les **permis d'entraîner** accusent un net recul (-19), ils sont 459 en 2018 contre 478 en 2017 et 597 en 2009.

La tendance générale reste à la baisse depuis 10 ans.

ACCROISSEMENT DES ENTRAÎNEURS TROT
ENTRE 2009 ET 2018 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 650 À 1 606

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** affiche une légère hausse par rapport à 2017 (+8), mais reste relativement stable sur 10 ans (853 à 877).

Le nombre d'**entraîneurs particuliers** affiche une infime baisse par rapport à 2017 (-2), en net retrait par rapport à 2009 (-28).

Les amateurs

Légère progression concernant le nombre d'**autorisations d'entraîner** par rapport à 2017 (+10), en net recul (-88) par rapport à 2009.

Les **permis d'entraîner** quant à eux affichent une progression significative, ils sont 383 en 2018 contre 321 en 2017 (+62), progression également par rapport à 2009 (+48). Malgré un léger rebond de la catégorie «permis d'entraîner» qui fait progresser la tendance moyenne, celle-ci reflète une certaine stabilité dans ces baisses consécutives depuis 10 ans.

CHIFFRES
CLÉS

780 écuries employeurs de main d'œuvre en France en 2018, soit -8% par rapport à 2017

3 salariés par écurie en moyenne au trot

9 salariés par écurie en moyenne au galop

ÉCURIES

On parle d'écurie lorsqu'un entraîneur a eu au moins un salarié dans l'année.

- Au galop, **30%** des entraîneurs ont une écurie (**32%** en 2017)
- Au trot, **32%** des entraîneurs ont une écurie (**36%** en 2017).

- **28%** des salariés sont dans des écuries de moins de **10** employés au galop en 2018 (**33%** en 2017).
- **74% des salariés** sont dans des écuries de moins de **10** employés au trot en 2018 (**77%** en 2017)

- **16%** des salariés sont dans des écuries de moins de **5** employés au galop en 2018 (**16%** en 2017).
- **60% des salariés** sont dans des écuries de moins de **5** employés au trot en 2018 (**59%** en 2017)

LA PLUS GRANDE ÉCURIE

- **87** salariés au galop
- **26** salariés au trot

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE GALOP

Ecuries de :	2014 2015 2016 2017 2018					2018	
	Nombre d'employeurs de main d'œuvre					Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
- 3 salariés	91	102	101	112	77	29%	4%
3 à 5 salariés	86	78	53	55	70	55%	16%
6 à 10 salariés	51	58	64	54	43	71%	30%
11 à 15 salariés	23	22	29	34	32	83%	48%
16 à 20 salariés	25	18	14	14	20	91%	63%
21 à 25 salariés	9	12	10	7	10	94%	76%
26 à 30 salariés	1	4	2	5	2	95%	79%
31 à 50 salariés	10	9	14	11	10	99%	91%
+ de 50 salariés	2	2	3	3	3	100%	100%
TOTAL	298	305	290	295	267		

Baisse des écuries de - 3 salariés et des écuries de 26 à 30 salariés. Forte augmentation des écuries de 3 à 5 salariés et légère progression des écuries de 16 à 20 salariés.

Sources : France Galop et SECF, 2018

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE TROT

Ecuries de :	2014 2015 2016 2017 2018					2018	
	Nombre d'employeurs de main d'œuvre					Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
- 3 salariés	352	342	340	337	292	57%	24%
3 à 5 salariés	153	154	166	151	161	88%	60%
6 à 10 salariés	39	38	38	42	37	96%	77%
11 à 15 salariés	13	12	11	11	11	98%	86%
16 à 20 salariés	6	7	10	10	8	99%	94%
21 à 25 salariés	1	2	-	3	3	100%	98%
26 à 30 salariés	-	-	-	-	1	100%	100%
31 à 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
+ de 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	564	555	565	554	513		

Pour les écuries de - de 3 salariés, la tendance générale est à la baisse. Légère hausse pour les écuries de 3 à 5 salariés.

5

LES SALARIÉS

5.1 CHIFFRES CLÉS

3 970 salariés au total, dont 1/4 de mouvements «entrées/sorties»

59% salariés au galop et **41%** salariés au trot

63% d'hommes **37%** de femmes

35,1 ans : âge moyen des hommes

28,4 ans : âge moyen des femmes

* Ces données au 31/12/2018, fournies par l'AG2R La Mondiale, intègrent l'ensemble des salariés à temps partiel.

SALARIÉS

L'âge moyen des hommes est de 35,1 ans en 2018 contre 35,8 ans en 2017.

Celui des femmes est de 28,4 ans contre 29,2 ans en 2017. Les femmes représentent 37% des salariés en 2018 contre 35% en 2017 et 29% en 2009 (1463 femmes en 2018 vs 1175 femmes en 2009).

A moins de 30 ans, **47%** des salariées sont des femmes. Le phénomène de féminisation observé depuis 2005 poursuit sa progression.

JOCKEYS (GALOP)

75 apprentis (dont 20 sont devenus Jockeys en cours d'année)

11 jockeys entraîneurs (dont 5 femmes)

55 jockeys indépendants (dont 2 femmes)

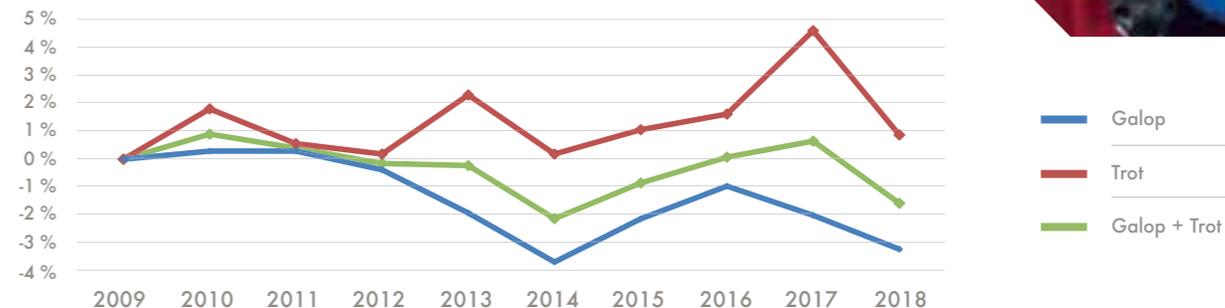
444 jockeys salariés (-6,5% par rapport à 2017 et -26% par rapport à 2009)

	2014	2015	2016	2017	2018
Galop	2 324 <i>59% de la population</i>	2 361 <i>60% de la population</i>	2 389 <i>59% de la population</i>	2 364 <i>58% de la population</i>	2 335 <i>59% de la population</i>
Trot	1 624 <i>41% de la population</i>	1 638 <i>40% de la population</i>	1 647 <i>41% de la population</i>	1 695 <i>42% de la population</i>	1 635 <i>41% de la population</i>
TOTAL	3 948	3 999	4 036	4 059	3 970

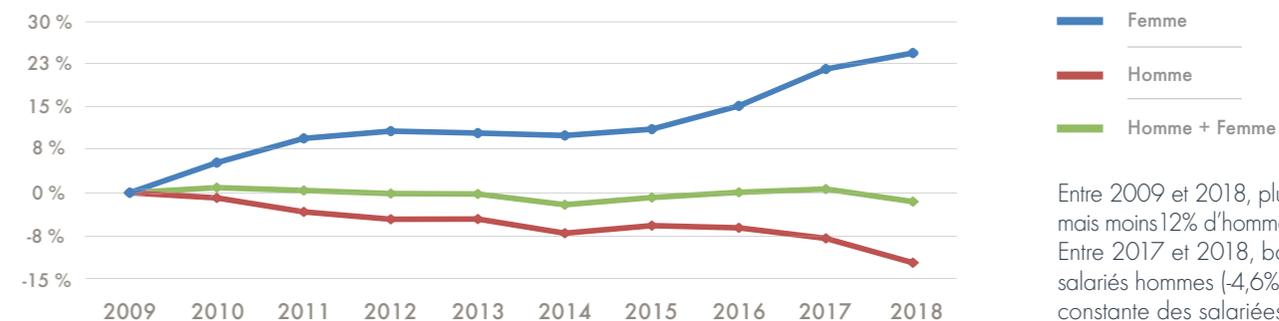
5.2 LES ÉVOLUTIONS

Source : AFASEC, 2018

ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR DISCIPLINE ENTRE 2009 ET 2018

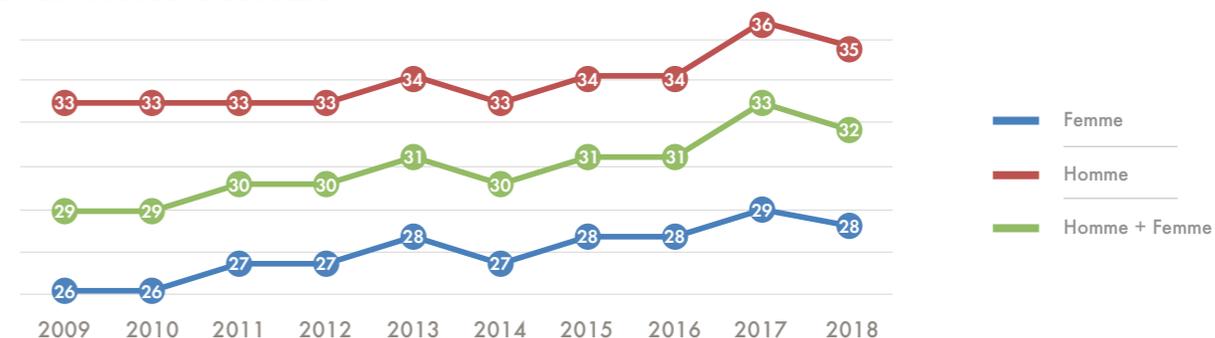


ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR SEXE ENTRE 2009 ET 2018



Entre 2009 et 2018, plus 24% de femmes, mais moins 12% d'hommes. Entre 2017 et 2018, baisse continue des salariés hommes (-4,6%), mais progression constante des salariées femmes (+2,3%).

ÉVOLUTION ÂGE MOYEN



Entre 2009 et 2018, plus 24% de femmes, mais moins 12% d'hommes. Entre 2017 et 2018, baisse continue des salariés hommes (-4,6%), mais progression constante des salariées femmes (+2,3%).



5

LES SALARIÉS



5.3 LA RÉPARTITION PAR ÂGE

L'âge moyen des salariés est de **32** ans (29 en 2009)

53% des salariés ont moins de **30** ans (58% en 2009)

Au trot **39%** des salariés ont moins de **25** ans (50% en 2009)

Au galop **32%** des salariés ont moins de **25** ans (38% en 2009)

	2014		2015		2016		2017		2018		2018			
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
	Femmes + Hommes										Femmes		Hommes	
- de 18 ans	98	196	125	174	121	161	118	134	123	109	66	55	57	54
18 à 20 ans	254	247	248	235	250	264	244	278	255	239	143	117	112	122
21 à 25 ans	492	268	472	316	456	303	353	280	453	337	228	130	225	207
26 à 30 ans	393	244	403	245	415	234	423	232	385	211	176	80	209	131
31 à 35 ans	290	163	287	166	290	153	320	185	278	177	104	70	174	107
36 à 40 ans	195	128	216	117	220	121	210	140	211	125	56	36	155	89
41 à 45 ans	188	133	201	123	213	133	194	112	183	115	45	22	138	93
46 à 50 ans	177	107	161	104	150	108	178	113	160	111	20	28	140	83
51 à 55 ans	118	67	125	76	129	69	146	97	135	100	23	21	112	79
56 à 60 ans	88	54	90	58	108	77	121	71	104	66	17	10	87	56
+ de 60 ans	31	17	33	24	37	24	57	53	48	45	7	9	41	36
TOTAL	2 324	1 624	2 361	1 638	2 389	1 647	2 364	1 695	2 335	1 635	885	578	1 450	1 057

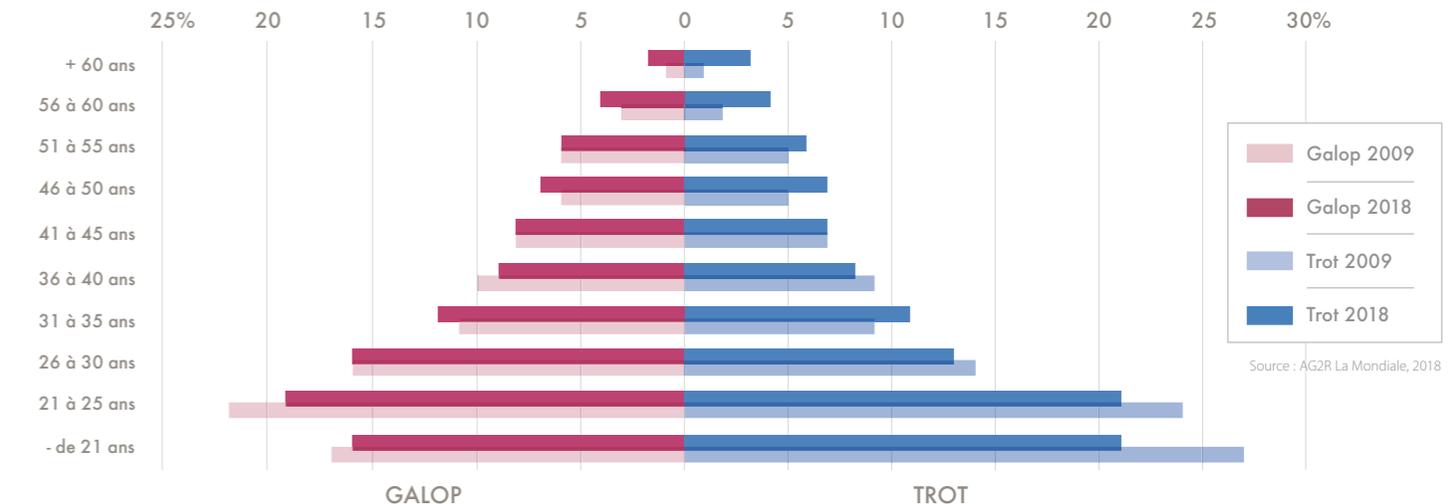
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

On constate au trot un vieillissement de la population contrairement au galop où peu de mouvements sont observés sur l'évolution des tranches d'âge, hormis la catégorie de 21 à 25 ans. Au trot comme au galop, les 25 ans et moins sont en recul marqué par rapport à une dizaine d'années. Diminution de 10% au galop et de 16% au trot pour les moins de 25 ans en comparaison avec 2009. Les salariés de 36 à 40 ans ont diminué de 16% au galop et de 9% au trot par rapport à 2009. Par rapport à 2017, cette catégorie a progressé de 0,5% au galop et reculé de 11% au trot. L'année 2018 a vu au galop une progression significative de la catégorie des 35 ans et moins contrairement au trot où chez les jeunes, seule, la catégorie des 21 à 25 ans augmente en comparaison avec 2017.

Il est de nouveau observé une augmentation des salariés seniors, notamment au trot à partir de 46 ans en comparaison avec 2009 (évolution de 11% au galop et de 29% au trot des salariés de 46 à 60 ans en 10 ans).

Par rapport à 2017, les 46 ans à 60 ans sont en baisse : -14,6% de salariés pour le galop et -10,4% de salariés pour le trot.

Les + de 60 ans sont en forte hausse en comparaison avec 2009 dans les deux disciplines mais en légère baisse par rapport à 2017 (-9 au galop et -8 au trot, en effectif).



Source : AG2R La Mondiale, 2018

5

LES SALARIÉS

5.4 LES FEMMES DANS LA PROFESSION

37% de femmes salariées

A moins de 30 ans, **47%** des salariées sont des femmes

184 femmes ont entraîné des chevaux de courses au galop

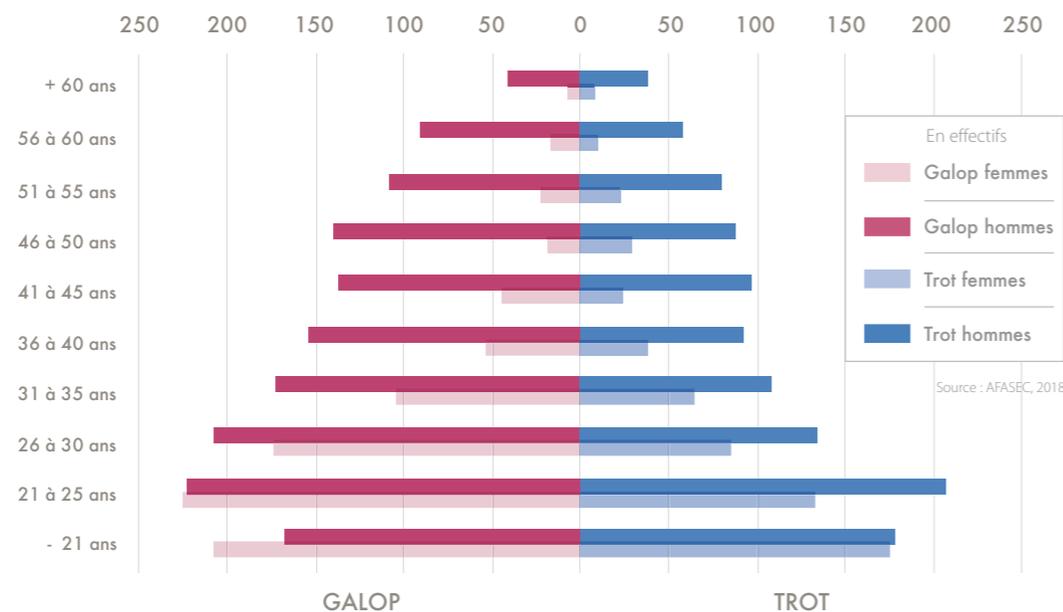
93 femmes ont entraîné des chevaux de courses au trot

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES 2018

Les jeunes femmes de - de 21 ans sont très présentes dans les écuries, elles sont aussi nombreuses que les jeunes hommes au trot et en léger recul au galop (-40) dans cette catégorie.

Il est constaté, par ailleurs, la progression continue des salariés «seniors» hommes de 46 ans et + tant au trot qu'au galop.

La catégorie des + de 60 ans est toujours aussi présente, elle baisse légèrement par rapport à 2017 (-9) au galop et (-5) au trot mais elle a été multipliée par 3 au galop et par 5 au trot par rapport à 2009.



6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

6.1 CHIFFRES CLÉS

58 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de courses

7 départements entraînent exclusivement au galop

26 départements entraînent exclusivement au trot (28 en 2009)

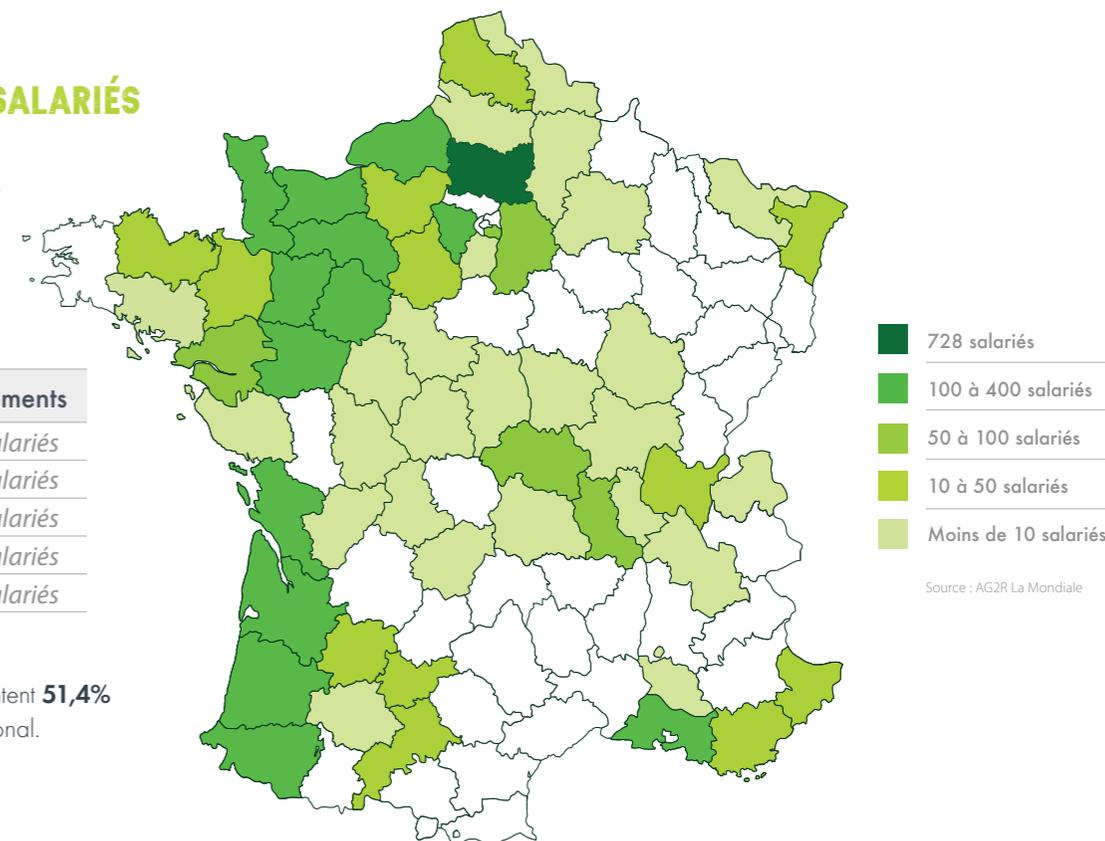
18% des salariés travaillent dans le département de l'Oise

RÉPARTITION DES SALARIÉS TROT ET GALOP PAR DÉPARTEMENT

Les 5 premiers départements

Oise	728 salariés
Orne	382 salariés
Mayenne	377 salariés
Maine et Loire	296 salariés
Calvados	258 salariés

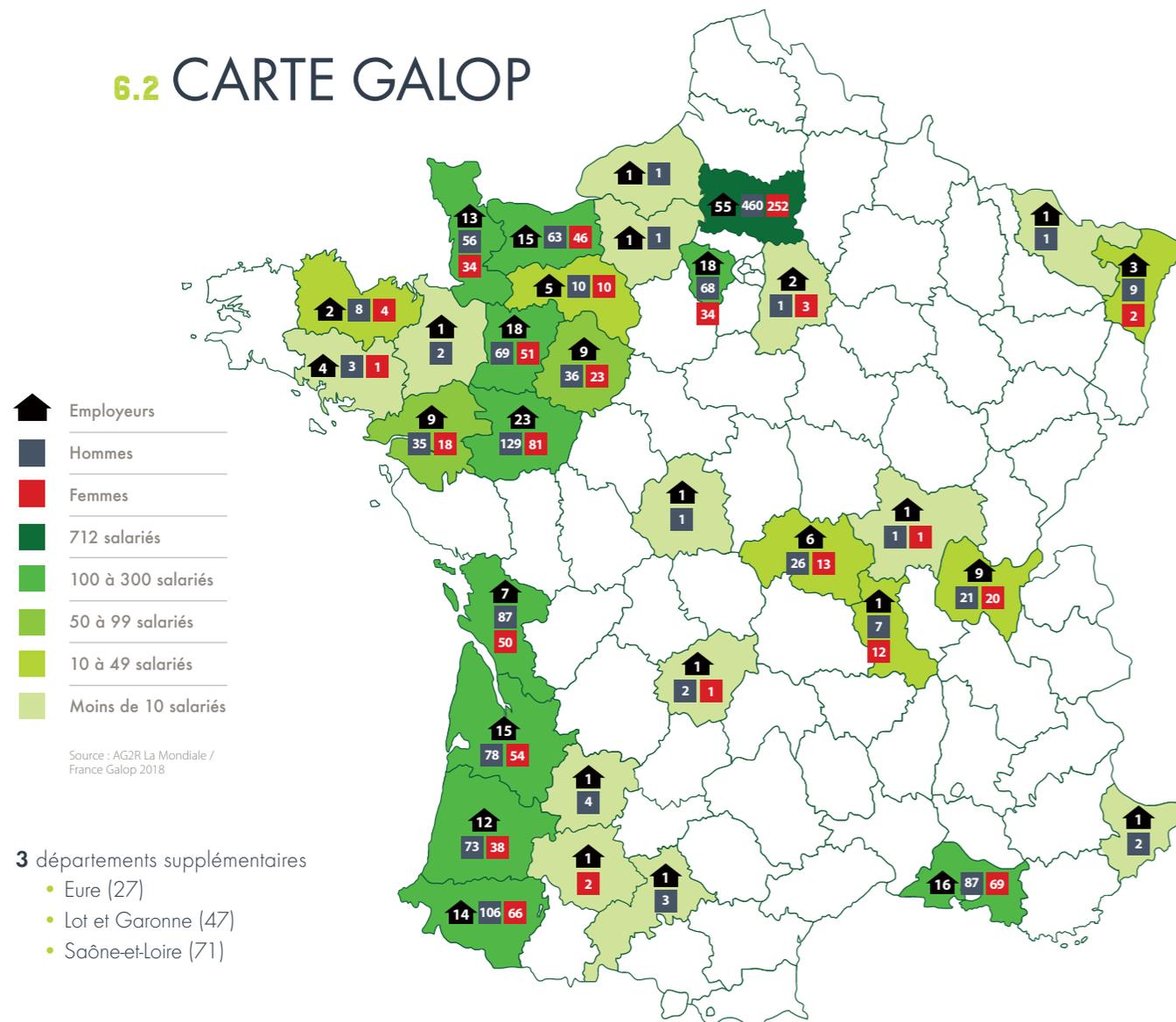
Ces 5 départements représentent **51,4%** des salariés du territoire national.



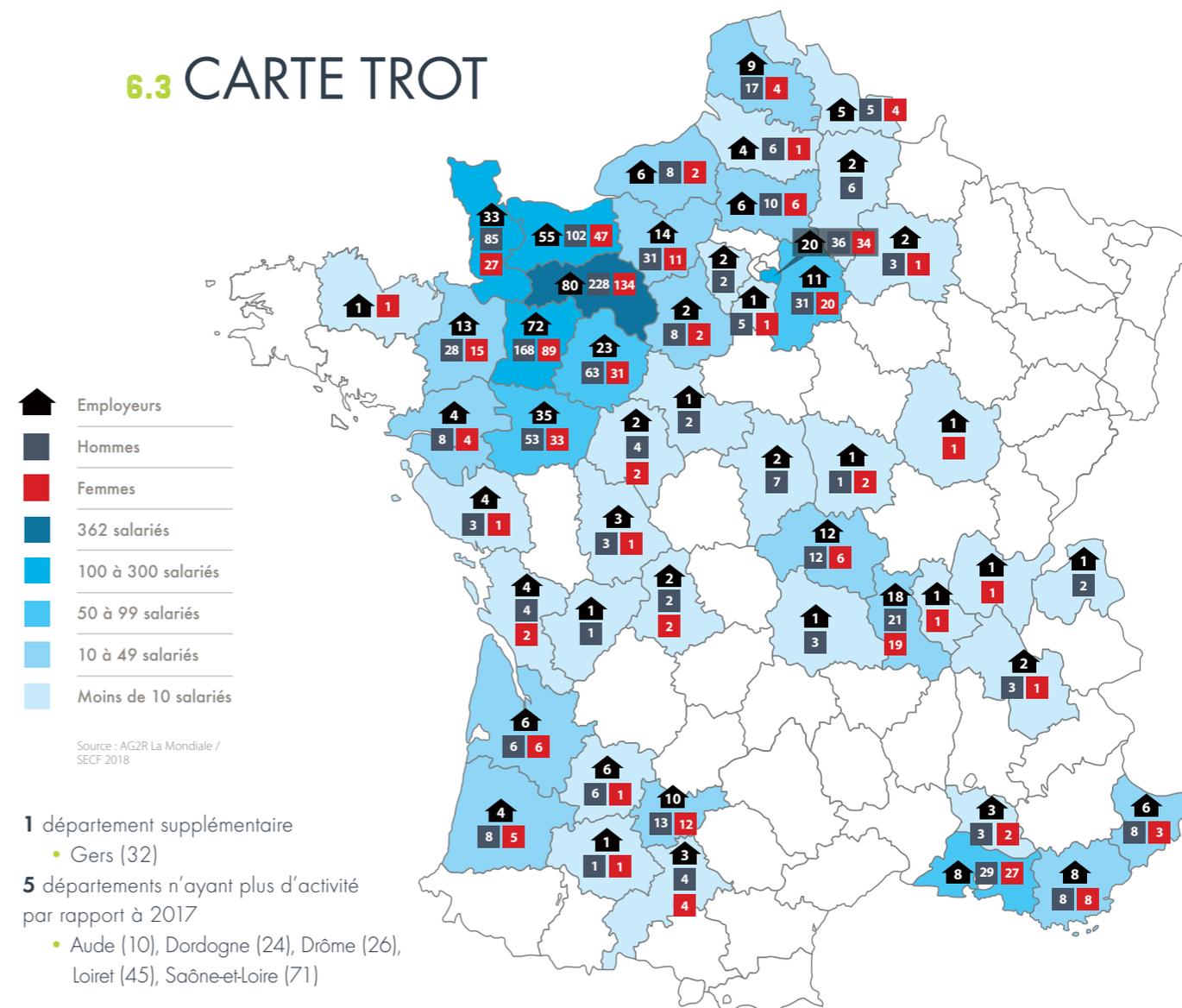
LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



6.2 CARTE GALOP



6.3 CARTE TROT



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



6.4 DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ANNÉE 2018

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2009/2018	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ain - 01	200	36	9	1	20	1	21	0	41	1	5	36	0	-1
Aisne - 02	5	57	0	2	0	0	0	6	0	6	0	10	0	-7
Allier - 03	205	240	6	12	13	6	26	12	39	18	5	13	17	3
Alpes M. - 06	6	203	1	6	0	3	2	8	2	11	3	18	2	1
Ardennes - 08	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3
Ariège - 09	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2	0
Aveyron - 12	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. du Rhône - 13	518	383	16	8	69	27	87	29	156	56	3	7	-25	44
Calvados - 14	312	1827	15	55	46	47	63	102	109	149	3	12	6	-21
Cantal - 15	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente - 16	3	39	0	1	0	0	0	1	0	1	0	39	0	-3
Charente M. - 17	452	135	7	4	50	2	87	4	137	6	3	23	69	-3
Cher - 18	3	136	0	2	0	0	0	7	0	7	0	19	0	-2
Corrèze - 19	84	0	1	0	1	0	2	0	3	0	28	0	-10	0
Corse - 20	128	35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3	-1
Côte d'Or - 21	7	9	0	1	0	1	0	0	0	1	0	9	0	1
Côtes d'Armor - 22	107	91	2	1	4	1	8	0	12	1	9	91	8	-3
Creuse - 23	5	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne - 24	3	77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2
Drôme - 26	1	33	0	0	0	3	0	0	0	3	0	11	-7	-1
Eure - 27	5	426	1	14	0	11	1	31	1	42	5	10	1	-4
Eure et Loir - 28	0	47	0	2	0	2	0	8	0	10	0	5	0	-12
Finistère - 29	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2018

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2009/2018	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Gard - 30	4	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2
Haute Garonne - 31	36	104	1	3	0	4	3	4	3	8	12	13	-2	-1
Gers - 32	13	69	1	1	2	1	0	1	2	2	7	35	2	-1
Gironde - 33	547	175	15	6	54	6	78	6	132	12	4	15	63	-1
Ille et Vilaine - 35	8	393	1	13	0	15	2	28	2	43	4	9	-16	4
Indre - 36	19	26	1	0	0	0	1	0	1	0	19	0	-2	-3
Indre et Loire - 37	2	102	0	2	0	2	0	4	0	6	0	17	-1	-4
Isère - 38	0	51	0	2	0	1	0	3	0	4	0	13	-1	3
Landes - 40	503	159	12	4	38	5	73	8	111	13	5	12	48	10
Loir et Cher - 41	5	22	0	1	0	0	0	2	0	2	0	11	0	-2
Loire - 42	81	594	1	18	12	19	7	21	19	40	4	15	7	12
Loire Atl - 44	275	146	9	4	18	4	35	8	53	12	5	12	10	0
Loiret - 45	0	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3
Lot - 46	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot et Garonne - 47	2	325	1	6	0	1	4	6	4	7	1	46	4	-11
Maine et Loire - 49	838	953	23	35	81	33	129	53	210	86	4	11	77	8
Manche - 50	374	1317	13	33	34	27	56	85	90	112	4	12	50	12
Marne - 51	0	26	0	2	0	1	0	3	0	4	0	7	0	0
Mayenne - 53	534	2035	18	72	51	89	69	168	120	257	4	8	18	27
M et Moselle - 54	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-7	0
Meuse - 55	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Morbihan - 56	60	35	4	0	1	0	3	0	4	0	15	0	-1	0
Moselle - 57	16	1	1	0	0	0	1	0	1	0	16	0	-11	0
Nièvre - 58	6	42	0	1	0	2	0	1	0	3	0	14	-4	1
Nord - 59	3	153	0	5	0	4	0	5	0	9	0	17	0	-10
Oise - 60	2167	159	55	6	252	6	460	10	712	16	3	10	-168	-4
Orne - 61	194	2993	5	80	10	134	10	228	20	362	10	8	-18	69

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2018

6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2009/2018	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Pas de Calais - 62	9	208	0	9	0	4	0	17	0	21	0	10	0	-12
Puy de Dôme - 63	0	18	0	1	0	0	0	3	0	3	0	6	0	0
Pyrénées Atl. - 64	583	15	14	0	66	0	106	0	172	0	3	0	-27	0
Pyrénées-Hautes - 65	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées Ortls - 66	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bas Rhin - 67	178	15	3	0	2	0	9	0	11	0	16	0	10	-18
Rhône - 69	4	76	0	1	0	1	0	0	0	1	0	76	-18	-5
Saône et Loire - 71	18	59	1	0	1	0	1	0	2	0	9	0	-1	-7
Sarthe - 72	278	859	9	23	23	31	36	63	59	94	5	9	-42	10
Haute Savoie - 74	0	10	0	1	0	0	0	2	0	2	0	5	0	1
Seine Maritime - 76	5	178	1	6	0	2	1	8	1	10	5	18	-4	-1
Seine et Marne - 77	8	282	2	11	3	20	1	31	4	51	2	6	-6	0
Yvelines - 78	613	19	18	2	34	0	68	2	102	2	6	10	-103	-6
Deux-Sèvres - 79	8	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme - 80	11	153	0	4	0	1	0	6	0	7	0	22	0	-7
Tarn - 81	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn et G. - 82	0	404	0	10	0	12	0	13	0	25	0	16	0	4
Var - 83	6	287	0	8	0	8	0	8	0	16	0	18	0	-18
Vaucluse - 84	3	79	0	3	0	2	0	3	0	5	0	16	0	2
Vendée - 85	21	184	0	4	0	1	0	3	0	4	0	46	0	-9
Vienne - 86	8	77	0	3	0	1	0	3	0	4	0	19	0	-1
Haute-Vienne - 87	12	73	0	2	0	2	0	2	0	4	0	18	0	-2
Vosges - 88	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne - 89	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Essonne - 91	1	63	0	1	0	1	0	5	0	6	0	11	0	-1
Hauts-de-Seine - 92	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-10
Seine-St-Denis - 93	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-11
Val-de-Marne - 94	0	811	0	20	0	34	0	36	0	70	0	12	0	-11
Val-d'Oise - 95	16	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2	0

Sources : France Galop, SECF et AG2R La Mondiale, 2018

7

LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES



238 hippodromes dont 2 en DOM

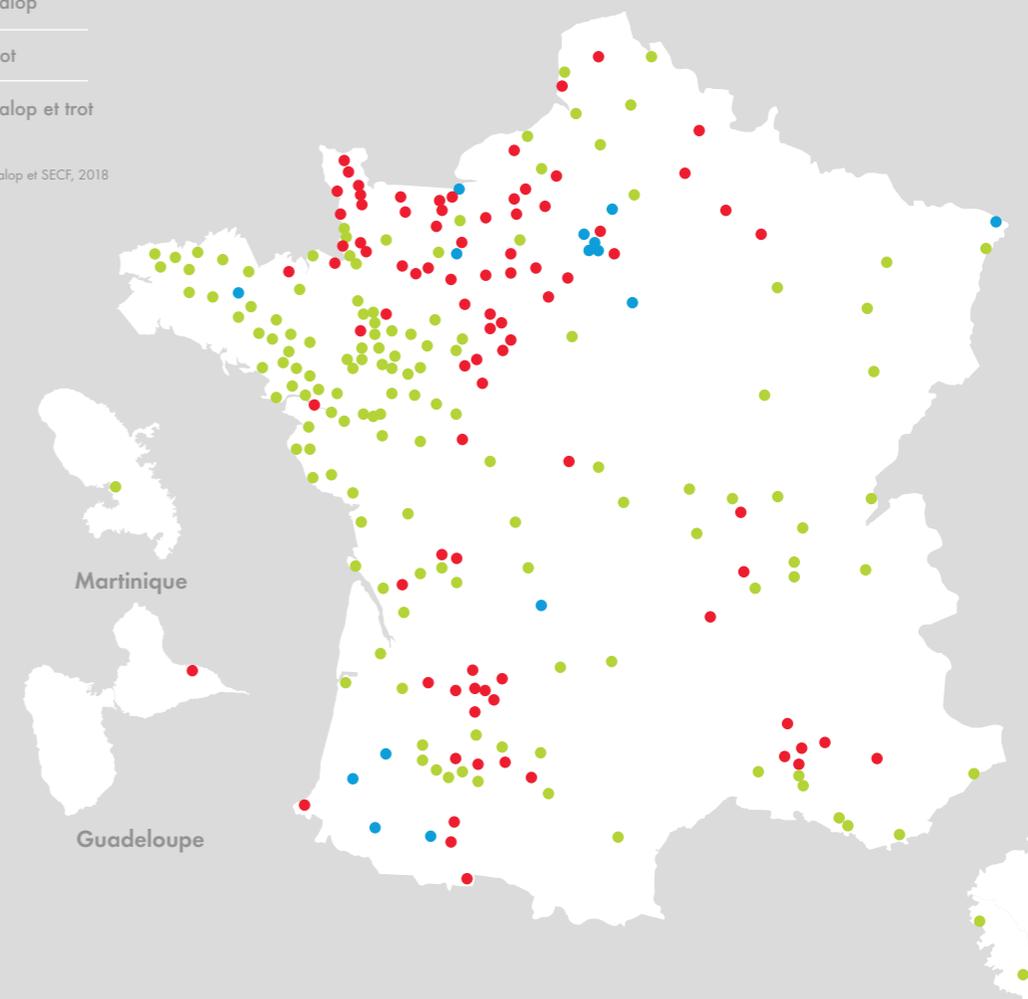
45% des hippodromes sont sur le quart nord-ouest de la France

● Courses de galop

● Courses de trot

● Courses de galop et trot

Sources : France Galop et SECF, 2018





L'AFASEC est une association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances. 3 missions principales lui sont confiées par l'institution des courses à savoir France Galop et la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français :

- la formation
- l'action sociale pour accompagner les salariés tout au long de leur vie
- le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques

L'AFASEC compte **282** collaborateurs répartis sur 12 sites en France dont plus de 100 formateurs (moniteurs, enseignants, éducateurs).

8.2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

UNE DIVERSITÉ DE STAGES À L'IMAGE DE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS

76 stages

963 stagiaires formés

33 854 heures de formation

8.1 FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

89% de réussite aux examens professionnels en 2018

86% sont en insertion professionnelle à la fin de leur formation
(100% pour la CAPA, 86% pour le BAC PRO)

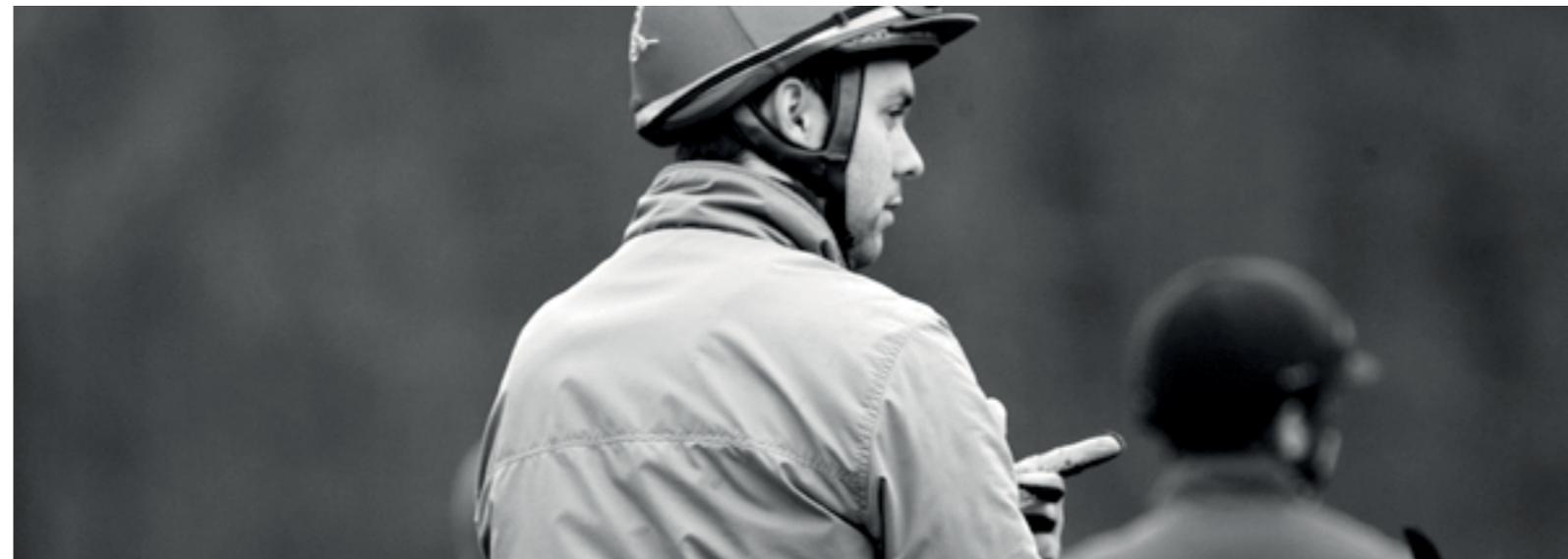
65% sont en emploi dans une écurie de courses

21% sont en poursuite d'études, en contrat d'alternance école/entreprise

5 écoles avec internats + **4** internats au cœur d'importants centres d'entraînement

619 élèves et apprentis

47 courses écoles organisées en France



8.3 ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DES ÉCURIES DE COURSES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

L'AFASEC est présente tout au long de la vie des professionnels des courses.

De l'entrée dans la vie active à la retraite, elle leur apporte le soutien nécessaire aux moments clés de la vie.

L'accès au logement et à la restauration

Pour accueillir les cavaliers, l'AFASEC a implanté sept résidences, dotées d'un restaurant, à proximité des grands centres d'entraînement. L'AFASEC a également réservé des places dans le parc social.

L'accompagnement

Un réseau d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale est présent sur tout le territoire des courses pour aider de façon quotidienne et immédiate les professionnels dans leurs démarches.

L'appui aux familles

Du fait de la féminisation continue de la filière, l'AFASEC a organisé un éco-système permettant aux cavaliers de concilier vie **familiale** et métiers des courses :

- des accueils d'enfants adaptés au rythme des écuries
- des aides financières pour la garde des enfants, leur scolarisation et leurs vacances

L'appui financier

16 allocations sociales ou aide exceptionnelle peuvent être accordées aux salariés afin de les accompagner dans leur vie professionnelle et familiale.

La santé et la prévoyance

Pour l'ensemble de la profession, l'AFASEC participe financièrement à un régime de complémentaire santé et de prévoyance, en cas de frais de santé, d'incapacité ou d'invalidité.

L'AFASEC organise également le suivi médical des élèves.

L'accès à l'emploi

Pour permettre la mobilité des salariés, l'AFASEC a mis en place deux dispositifs :

- l'entreprise adaptée EPONA pour favoriser la reconversion des professionnels dans les activités de sellerie ou d'entretiens d'espaces paysagers
- l'accompagnement quotidien des chercheurs d'emploi par l'équipe sociale, **au titre de la reconversion professionnelle.**

8.4 LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

L'AFASEC a un rôle de représentation sur le plan national auprès de différentes instances, notamment ministérielles et de conseil, dans la formation et l'exercice des métiers des courses hippiques.

L'AFASEC dispose d'un observatoire social sur l'activité d'entraînement de chevaux de courses :

- publication de données statistiques
- analyse des évolutions de cette filière en France.



8.5 L'AFASEC EN RÉGION





SIÈGE SOCIAL AFASEC

Allée de Jard / BP 70419
60635 Chantilly cedex
03 44 62 41 60
www.afasec.fr

ÉCOLES DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 23 43
ech-grosbois@afasec.fr

Plaine de l'Arbois
BP 27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 41 45
ech-cabries@afasec.fr

5 rue du Chauffour
60270 Gouvieux
03 44 57 07 02
ech-gouvieux@afasec.fr

**6 rue de l'Hippodrome
Raymond Rigault**
50620 Graignes
02 33 56 81 58
ech-graignes@afasec.fr

Hippodrome
164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 81 00
ech-montdemarsan@afasec.fr

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Siège social AFASEC - **03 44 62 41 81**

Ecoles des Courses Hippiques :

- Boissy-Saint-Léger
- Gouvieux
- Graignes

Centre de formation continue cheval
Hippodrome - 164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan - **05 58 85 45 90**
Ecoles des Courses Hippiques Mont-de-Marsan et Cabriès
cfcc-montdemarsan@afasec.fr

ENTREPRISE ADAPTÉE (espaces verts, sellerie...)

AFASEC - EPONA
57 avenue du Général Leclerc
60500 Chantilly - **03 44 62 41 90**

ACTION SOCIALE ET PRÉVOYANCE

Oise et Nord
03 44 62 41 61 (Chantilly)

Basse et Haute Normandie, Ile-de-France
01 39 62 92 92 (Maisons-Laffitte)

Bretagne, Pays de Loire
02 43 91 82 13 (Laval)

Sud-ouest, Sud-est
05 59 13 80 84 (Pau)

Est et Centre-Est
01 45 69 07 52 (Domaine de Grosbois)

Prévoyance
0800 08 58 71

RÉSIDENCES DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 63 29

Plaine de l'Arbois
BP27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 10 26

Avenue d'Orléans
60500 Chantilly
03 44 62 63 00

Parc du Cheval - Le Luizard
01150 Chazey-sur-Ain
04 78 00 66 90

45 avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
02 31 98 58 28

2 avenue Hoche
78600 Maisons-Laffitte
01 39 62 05 05

Domaine de Sers
Allée Buffon
64000 Pau
05 59 62 00 33

8.6 PROJET DE L'ASSOCIATION AFASEC 2018-2022

NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE LA PROFESSION

Ce projet est un guide. Il donne le sens du travail de l'AFASEC en rappelant ses activités, ses objectifs, l'environnement dans lequel elle décline ses actions ainsi que les valeurs qu'elle respecte et met en œuvre. Il s'appuie sur nos savoir-faire et se décline dans chacun de nos établissements.

NOS VALEURS POUR RÉUSSIR

- l'humain au cœur de nos actions
- professionnalisme
- respect

NOTRE VISION

- anticiper les évolutions
- s'adapter

NOTRE MISSION

- former
- accompagner

NOTRE MÉTIER

- transformer les atouts humains en réussite

NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT

- 1/ **S'intégrer dans le milieu professionnel et l'environnement**
 - Être en contact permanent avec la profession et à l'écoute des besoins en matière d'accompagnement social et de formation.
 - Faire des écuries d'application un outil de référence répondant aux attentes de la profession.
 - Intégrer pleinement les simulateurs comme outils de performance et les partager avec la profession.
 - Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes que nous formons.
 - Être un outil de référence pour l'Institution et ses besoins.
- 2/ **Développer nos ressources**
- 3/ **Optimiser nos fonctionnements**
- 4/ **Impliquer tous les salariés**



L'Observatoire Social est réalisé
avec la contribution de :



Les données sociales relatives aux
salariés sont extraites du contrat
de prévoyance national souscrit
à AG2R LA MONDIALE



L'AFASEC est sensible à la protection de la nature.
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.